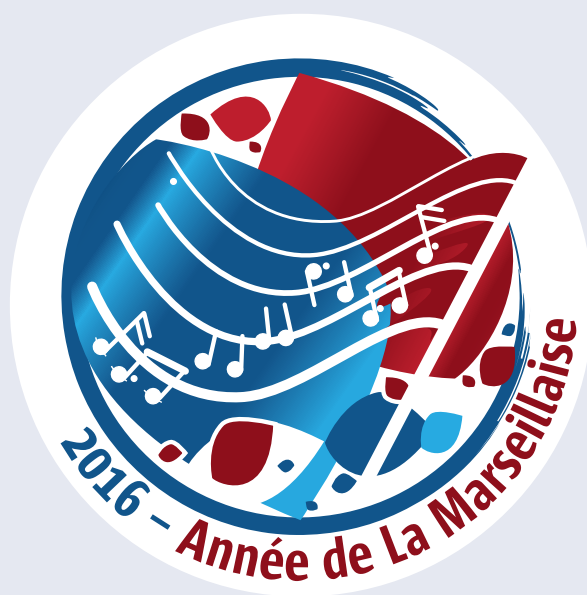


2016

Année de la Marseillaise



Edito de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



La Marseillaise. La Marseillaise, c'est d'abord un chant. Des paroles, une mélodie, un rythme. Mais La Marseillaise, c'est aussi bien plus qu'un chant. C'est un patrimoine. Elle a donné lieu à des réappropriations diverses et variées. Elle a été oubliée, un temps, puis est revenue.

Mais c'est aussi bien sûr un hymne national. Notre hymne national. Elle est, en ce sens, viscéralement, farouchement Républicaine. Elle a scandé les grands moments de notre Histoire. Et elle résonne encore aujourd'hui, au fil des épreuves que nous traversons, et au cœur des joies qui nous rassemblent. À travers elle, à travers son air, c'est un pays qui se raconte, une République que l'on honore.

Née dans un contexte particulier, celui de la Révolution Française et de la Patrie en danger, elle a su rayonner bien au-delà, dans le monde et dans l'histoire, s'universaliser, sous les doigts virtuoses de Django Reinhardt, ou dans les accents gouailleurs de Serge Gainsbourg. *La Marseillaise* est un hymne national tourné vers l'universel, un chant qui rassemble, un chant qui unit. C'est le chant de tous les amoureux de la Liberté.

Sa place au sein de notre École est donc multiple, diverse et variée. Elle est à la fois un enseignement artistique, celui du chant, qui s'appuie sur la voix, l'instrument à la fois le plus intime et le plus démocratique qui soit. Mais elle est aussi un enseignement civique. S'en emparer, c'est aussi se pencher sur notre Histoire, celle de la France, et celle de la République. Chanter *La Marseillaise*, c'est faire résonner à travers les voix de nos élèves, toutes ces dimensions. C'est renouer avec tous les symboles républicains, le Drapeau, la Devise, Marianne. Se les réapproprier pleinement, tel est le sens de cette année 2016, dont le Président de la République a voulu qu'elle soit celle de *La Marseillaise*. Et quelle meilleure réappropriation de ce chant, et de notre histoire, que celle qui s'opère, par le souffle. Ce souffle qui est, étymologiquement, un esprit, renoue précisément avec l'esprit de la République, un esprit qui vit, et qui vivra encore, aussi longtemps qu'il se trouvera des voix pour le faire résonner au cœur de nos écoles, de nos villes et de notre pays.

Najat Vallaud-Belkacem

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Edito du secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire



À l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle en 1836, le Président de la République, François Hollande, a souhaité faire de l'année 2016 l'année de *La Marseillaise*.

Le ministère de la Défense sera au rendez-vous de cette année mémorielle, l'histoire de *La Marseillaise* ayant un lien fort et singulier avec l'histoire de notre Nation. Ce sera

l'occasion d'évoquer les racines républicaines de ce chant, son sens, sa symbolique et sa résonnance aujourd'hui dans la jeunesse. Pour cela, le ministère a engagé plusieurs actions scientifiques, culturelles et artistiques afin de contribuer au renforcement des liens entre la Nation, le monde de la Défense et la jeunesse.

Chaque française et chaque français a un rapport personnel à *La Marseillaise*. Depuis ma nomination comme secrétaire d'État, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, *La Marseillaise* m'accompagne dans tous les moments de mémoire, qui sont autant d'occasion de rassemblement, d'échange et de partage : elle conclue les hommages rendus à ceux qui sont tombés, hier comme aujourd'hui, au nom de valeurs dont nous devons défendre l'héritage ; elle est chantée généreusement par de jeunes enfants qui saluent la mémoire de leurs aînés ; elle est chantée par nos concitoyens à l'étranger, qui le temps d'une cérémonie se retrouvent autour d'une histoire commune, celle de la Nation à laquelle ils appartiennent.

Cette année 2016 offre ainsi l'opportunité de valoriser notre chant national inscrit dans la Constitution comme notre belle devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et qui est devenu au fil du temps le chant de tous les esprits révolutionnaires et républicains.

Jean-Marc Todeschini

Secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire

Sommaire

EDITO DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	1
EDITO DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX ANCIENS COMBATTANTS ET A LA MÉMOIRE	2
2016 : L'ANNÉE DE LA MARSEILLAISE	4
L'ANNÉE DE LA MARSEILLAISE : LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES	5
LES ACTIONS ÉDUCATIVES MENÉES DANS LE CADRE DE L'ANNÉE DE LA MARSEILLAISE	6
LA MARSEILLAISE ET LE NUMÉRIQUE	9
LA MARSEILLAISE ET LES GRANDES CÉRÉMONIES	10
L'ANNÉE DE LA MARSEILLAISE DANS LES DÉPARTEMENTS	11
CONTACTS PRESSE	12

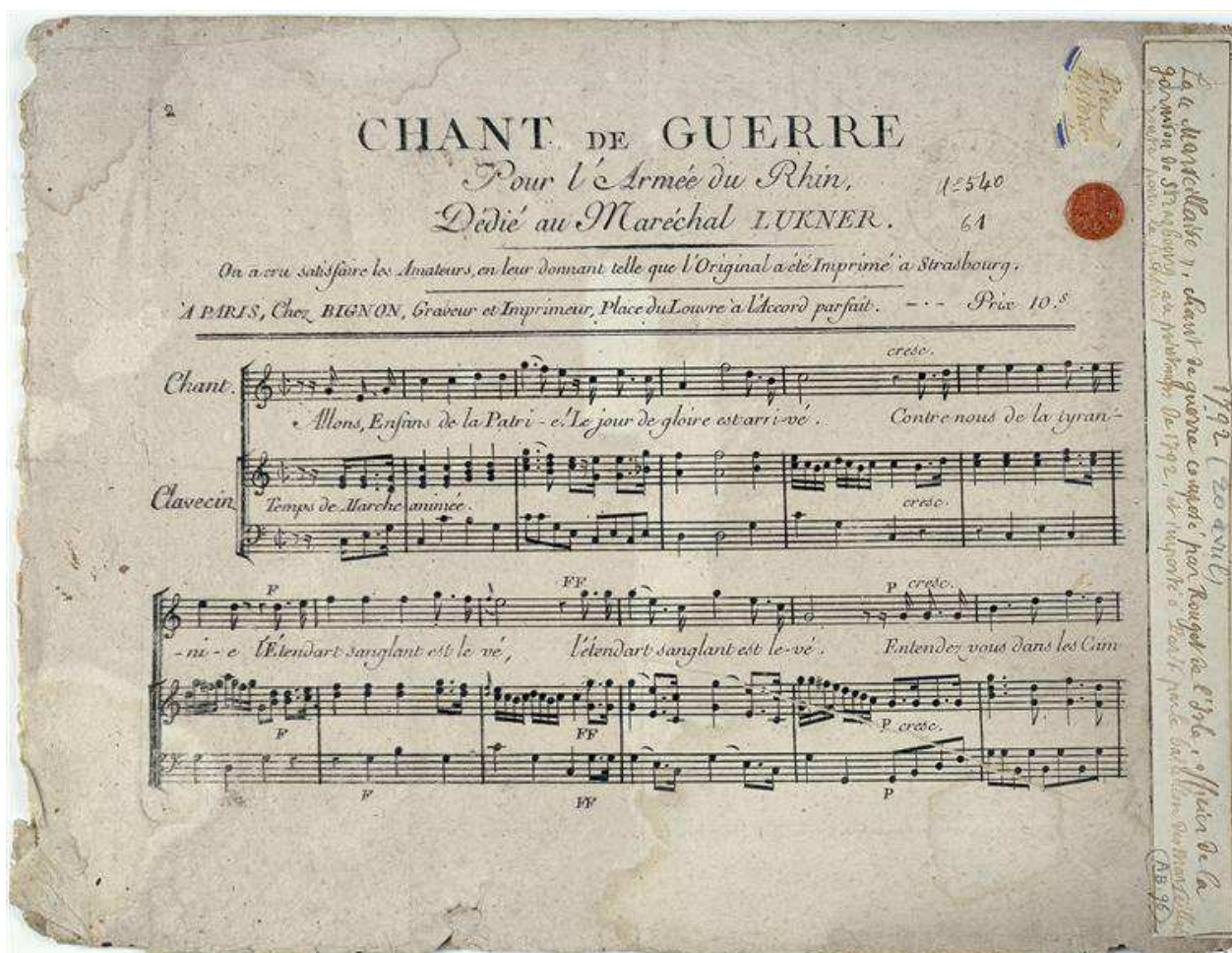


Rouget de Lisle composant La Marseillaise (Auguste Pinelli)

2016 : l'année de *La Marseillaise*

En septembre dernier, le Président de la République a annoncé que l'année 2016 serait consacrée à *La Marseillaise*. Alors que notre pays s'apprête à vivre de grands événements sportifs comme l'Euro 2016 à l'occasion desquels l'hymne national sera chanté à de nombreuses reprises, il est important de célébrer ce chant qui nous rassemble tous. 2016 – *Année de La Marseillaise* permettra à chacun de nous, et à la jeunesse en particulier, de se réapproprier le lien puissant qui unit *La Marseillaise* et l'histoire de notre Nation.

Le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation nationale se mobilisent pour créer une saison culturelle, scientifique et pédagogique autour de *La Marseillaise*. Des actions interministérielles seront également menées avec la volonté commune d'entretenir et d'animer les liens indissociables entre la Nation, la Défense et la jeunesse.



Partition originale du chant de guerre pour l'Armée du Rhin, rebaptisé plus tard *Marseillaise*

L'année de *La Marseillaise* : les événements culturels et scientifiques

- **Avril et juillet 2016 - *La Marseillaise* et le cinéma**



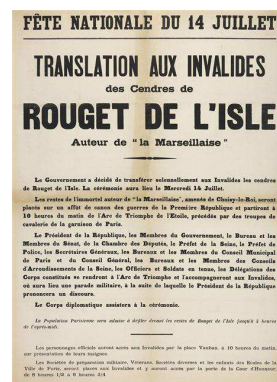
Plusieurs rencontres et projections cinématographiques auront lieu :

- **le 26 avril, une projection simultanée du film de Jean Renoir *La Marseillaise*** (film commandé par le Front Populaire et sorti en 1938) aura lieu dans plusieurs salles de cinéma de France (Paris, Strasbourg, Marseille...).
- **le 14 Juillet, une projection en plein air**, du même film, sera organisée à Paris et dans plusieurs régions.

- **Juin 2016 - Exposition grand public sur *La Marseillaise* à Paris aux Invalides**

Le Musée de l'Armée organisera une **exposition consacrée à *La Marseillaise* de juin à octobre 2016 à l'Hôtel national des Invalides**. Cette exposition retracera l'histoire de ce chant de rassemblement de la révolution française à nos jours.

Cette exposition sera également reprise de façon itinérante dans plusieurs départements de France grâce au réseau des services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG).



- **Décembre 2016 - Colloque de recherche sur l'histoire de *La Marseillaise***



Le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organiseront au mois de décembre 2016 un **colloque de recherche sur l'histoire de notre hymne national**. Les réflexions et les débats aborderont les

différentes facettes de *La Marseillaise*, son origine, son contenu, sa symbolique, son caractère contemporain et sa dimension internationale.

Les actions éducatives menées dans le cadre de l'année de *La Marseillaise*

Dans un contexte de réaffirmation et de mobilisation pour les valeurs de la République, le Président de la République a souhaité faire de 2016, l'année de *La Marseillaise*.

En cohérence avec la mise en place du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève, ainsi qu'à travers les différents enseignements, notamment moral et civique, de nombreuses actions seront développées cette année dans les établissements scolaires pour célébrer l'hymne national.

Il s'agit d'encourager les élèves à formuler un jugement raisonné et à développer leur esprit critique afin de valoriser la diversité des projets menés autour de *La Marseillaise*.

L'année, 2016 sera notamment l'occasion de :

- retracer avec les élèves la naissance de l'hymne national pendant la Révolution française ;
- éclairer la portée de ses paroles ;
- étudier les situations par lesquelles ce chant, dans l'histoire, a pris des significations différentes ;
- comprendre son accession au statut d'hymne national ;
- souligner sa dimension de chant de la Liberté ;
- apprécier son lien avec la devise de la République.

Des ressources pédagogiques à destination des équipes éducatives :

- **Un nouvel enregistrement de *La Marseillaise* par les jeunes choristes de la Maîtrise de Radio France créé à l'occasion de l'année de la Marseillaise** sera diffusé sur la page Eduscol dédiée à *La Marseillaise* ainsi que sur le site Musiqueprim. Un guide pratique visant à « bien chanter *La Marseillaise* » est également proposé au format numérique.

- **Les ressources historiques, musicologiques, iconographiques et sonores issues de l'ouvrage *La Marseillaise* (2002)** seront rééditées en version numérique, accessible sur le site www.reseau-canope.fr. Cette réédition permettra une approche pluridisciplinaire en classe à l'aide



- **Une mallette pédagogique destinée aux cycles 3 et 4** a été élaborée par la Mairie de Paris et la fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, en partenariat avec le rectorat de Paris : www.ligueparis.org/education/chant-jeunes-citoyens



Des actions éducatives qui mettent à l'honneur les valeurs portées par *La Marseillaise* :

Parallèlement à la libre initiative des écoles et des établissements scolaires pour mieux faire connaître *La Marseillaise* aux élèves, plusieurs actions sont organisées au plan national :

- **Mobilisation des chorales scolaires :**



L'opération « L'École en chœur », lancée en février 2015, vise à permettre le rayonnement de l'éducation musicale et du chant choral au sein de l'institution scolaire et à valoriser les actions conduites par l'éducation nationale, en lien avec ses partenaires, dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

Les cinq chorales lauréates de la seconde édition de cette opération et leurs familles (annonce du palmarès fin mai 2016) seront invitées à Paris à chanter *La Marseillaise* en fin d'année scolaire. Les modalités pratiques du déroulement de cette opération seront bientôt consultables sur la page Eduscol.

- **La Fête de la musique :**

Comme chaque année, les écoles et les établissements scolaires seront invités à valoriser la création musicale sous tous ses aspects : représentation de spectacles, disques, vidéos, etc. Cette année, une attention particulière devra être accordée à l'interprétation de l'hymne national.



- **Une articulation avec les événements sportifs de l'année 2016 :**



La France organise cette année de nombreux événements sportifs dont l'UEFA-EURO 2016 de football, du 10 juin au 10 juillet, à l'occasion desquels *La Marseillaise* sera interprétée.

Lors des rencontres et compétitions de niveau national, organisées par les fédérations sportives scolaires, l'hymne national sera interprété. Les chorales scolaires seront également mobilisées dans le cadre de ces événements sportifs.

- **Appel à projets dans le domaine mémoriel et d'éducation à la citoyenneté, dans le cadre du partenariat développé avec le ministère de la Défense et des opérateurs :**

Les projets pédagogiques sur *La Marseillaise* peuvent faire l'objet d'un soutien financier particulier du ministère de la Défense, dans le cadre de la commission bilatérale de coopération pédagogique qui se réunira en mars, mai et octobre 2016.

Les projets proposés par les établissements scolaires publics et privés sous contrat des premier et second degrés peuvent prendre des formes variées : travaux interdisciplinaires sur l'histoire de *La Marseillaise*, voyages pédagogiques, réalisation de documentaires, adaptations musicales du chant, etc.



Les équipes éducatives sont aussi encouragées à porter une attention particulière aux projets commémoratifs et citoyens développés par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) dans de nombreux départements.

Pour présenter un projet à la commission bilatérale de coordination pédagogique, un dossier de subvention est téléchargeable sur les sites www.eduscol.education.fr/cbcp ou www.defense.gouv.fr/educadef « financement de projets et de voyages pédagogiques ».

La mise en œuvre de projets autour de « 2016, année de *La Marseillaise* » :

Cette année de *La Marseillaise* pourra faire l'objet d'une coordination académique pour permettre la valorisation des événements locaux sur les sites académiques. Les opérations ou événements d'ampleur remarquable pourront être signalés au ministère.

La communauté éducative dans son ensemble est concernée, notamment les établissements relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la mission laïque française (MLF),

Les projets pourront être conduits sur le temps scolaire, en s'appuyant notamment sur les enseignements artistiques, en particulier d'éducation musicale et chant choral, sur l'enseignement de l'histoire ou sur l'enseignement moral et civique (EMC).



Ils trouveront également leur place dans le temps périscolaire autour d'activités menées dans le champ mémoriel et citoyen, en lien avec les partenaires associatifs et les collectivités territoriales, notamment pour la participation des élèves aux commémorations patriotiques.

Au collège, la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) pourra fournir un cadre adapté.

Dans les lycées, les actions pourront être développées avec l'appui du référent culture. Les partenaires culturels et sportifs locaux ainsi que les représentants des collectivités territoriales impliqués dans la conduite de tels projets seront associés, le cas échéant, à l'organisation de ces temps forts. Les écoles et les établissements scolaires pourront être conviés et les parents d'élèves invités.

La Marseillaise et le numérique

- **Juin 2016 – Concours Youtube**

Le ministère de la Défense organisera **un concours sur la chaîne Youtube Défense.gouv** la semaine précédant la fête de la musique. Les internautes de 18-30 ans seront invités à réaliser une vidéo d'une version chantée et jouée de la Marseillaise. Les meilleures productions seront récompensées et diffusées sur la chaîne Youtube du ministère.

Tout au long de l'année 2016, vous retrouverez sur le site internet www.cheminsdememoire.gouv.fr, sur la plateforme educ@def et les réseaux sociaux ministériels, l'ensemble de la programmation et des initiatives de l'année de *La Marseillaise*.

Ministère de la Défense

Chemins de Mémoire À LA DÉCOUVERTE DES LIEUX DE MÉMOIRE

Sélectionner la langue

ACTUALITÉS LA REVUE TOURISME DE MÉMOIRE HISTOIRE RECHERCHE

2016 - Année de La Marseillaise

2016 L'année de la Marseillaise

Appel à projets pédagogiques

Voyage au cœur de l'histoire...

Recherchez par zone géographique

FRANCE MÉTROPOLITAINE

HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE

Mot-clé

Où ?

Qui ?

Quand ?

RECHERCHER

Recherche avancée

La Marseillaise et les grandes cérémonies

À l'occasion des **cérémonies du 8 mai, des 13 et 14 juillet, ainsi que du 11 novembre**, l'état-major des armées organisera des rencontres musicales associant des chœurs civils et militaires dans les capitales régionales. Cette action s'ouvrira également à l'international, en associant des délégations militaires internationales au chant de l'hymne.

- **Juin 2016 – Inauguration du monument aux sportifs**

Juste avant le début de l'Euro 2016, le monument en hommage **aux sportifs « Morts pour la France »** sera inauguré au stade de France. Cette inauguration sera l'occasion de rappeler les liens entre *La Marseillaise*, le sport et l'histoire.



L'année de *La Marseillaise* dans les départements



Le réseau des services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre se mobilisera pour lancer plusieurs initiatives dans les départements. Voici plusieurs exemples de projets, ils prennent la forme de **rallye citoyen, concours, film documentaire, classe orchestre, création de bande dessinée...**

Exemples de projets dans les départements

- **Ariège** : Plusieurs opérations de valorisation de l'hymne. Projets d'interprétations de l'hymne national par des scolaires après étude du texte (regroupement de plusieurs établissements). Ces manifestations auront lieu simultanément à Foix, Pamiers et Saint-Girons le jeudi 12 mai 2016.
- **Ille-et-Vilaine** : Réalisation d'un film documentaire et d'un projet musical par une classe orchestre du collège de Fougères. La classe jouera l'hymne national dans le cadre des commémorations du centenaire de la Bataille de Verdun.
- **Indre** : Une projection d'un film à des élèves de lycées et collèges, en lien avec *La Marseillaise* et Rouget de Lisle, sera organisée au cinéma l'Apollo - Maison de l'image de Châteauroux, suivie d'un échange.
- **Lot-et-Garonne** : Projet de recréer la statue *La Marseillaise* à Agen qui existait dans cette ville jusqu'en 1942 où le régime de Vichy décida de la faire fondre pour récupérer le bronze.
- **Meuse** : Projet de création d'une bande dessinée expliquant le protocole, le déroulé d'une cérémonie républicaine. Les symboles républicains seront expliqués, dont *La Marseillaise*. Appel à projets auprès des collèges, visant à sélectionner 2 projets pédagogiques autour de *La Marseillaise* (son histoire et son actualité), la déclaration des Droits de l'Homme, les symboles de la République. L'objectif vise à concrétiser le travail pédagogique par une production théâtrale, audiovisuelle, exposition physique ou numérique. Dates à préciser.

Contacts presse

**Cabinet du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense,
chargé des Anciens combattants et de la Mémoire**

Service de presse et de communication

Tél : 07 77 37 39 70

sylvain.bruno@defense.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Délégation à la communication

Tél : 01 55 55 30 10

education.gouv.fr

Délégation à l'information et à la communication de la Défense

Centre de presse

Tél : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr



Contact presse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
--	---	----------------------------